

Journal du Relais Petite Enfance

Spécial parents • Avril 2022

Edito

*Le mot de Céline Boursier,
Vice-présidente à la Petite Enfance et Solidarités*



A tous les parents de Cœur de Chartreuse bénéficiant des services du Relais Petite Enfance – RPE

Cette édition printanière me permet de vous présenter le RPE qui remplace désormais le RAM – relais d'assistants maternels.

Cette nouvelle dénomination s'accompagne de missions auprès des familles, dans le lien avec les assistants maternels et désormais avec les employés à domicile. Une **mission renforcée communication** permettra également plus de lisibilité sur le métier d'accueil individuel, à domicile ou en Maison d'Assistants Maternels.

Au-delà des évolutions légales, je suis heureuse de pouvoir confirmer, une année encore, le professionnalisme des animatrices du RPE : une palette de propositions accessibles à chacun.e dans ses singularités est à votre disposition.

Laure Galandrin sera remplacée dans les tous prochains jours, pour quelques mois, le temps d'un congé maternité.

Nous lui souhaitons le meilleur !

La Parentalité est au cœur de notre évolution de territoire. Des événements sont à venir : Osez vous en saisir pour le plaisir de vivre avec vos enfants en Cœur de Chartreuse !

Sommaire

Edito

Page 2

- Teasers petite enfance
- Le CRPE c'est aussi ...

Page 3

- Groupe Réseau
- Salon territoire Chartreuse 2022
- Quinzaine de la parentalité

Page 4

- Site www.monenfant.fr
- Convention collective : nouveautés

Contacts

Agenda

GROUPE RÉSEAU UNE PLACE CHACUN-E

Plusieurs rendez-vous sont à noter pour cette année 2022, en partenariat avec le groupe réseau :

Troubles Dys

- **Vendredi 13 mai à 20h, salle du Peille à Saint Christophe sur Guiers**

Participez à une soirée d'information animée par l'association APEDYS autour des troubles Dys, des troubles de l'attention et de l'hyper activité. Inscription via le lien : <https://forms.gle/i3LcQxtXPrUXKKUs8>

- **Vendredi 14 octobre à 20h, lieu à préciser**

Pour approfondir cette thématique, vous pouvez d'ores et déjà réserver cette autre soirée pour participer à un atelier Apedys. Ce sera l'occasion de découvrir des outils concrets d'aide à l'apprentissage... Le lieu et les modalités d'inscription seront définis ultérieurement.

Découvertes en neurosciences et développement

- **Mardi 27 septembre soirée ou Samedi 1er octobre matin au Foyer de vie à Saint Joseph de Rivière**

De plus, si vous avez envie d'être surpris par les nouvelles découvertes en Neurosciences et sur le développement de l'enfant rendez-vous pour une conférence animée par Cécile Magnin, ergothérapeute (la date définie ultérieurement).

Inscription via le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1bYDVMVe3AL0JPSL9Ur-4l240gSQm8x2TMpKBMAkoR0wo/edit>



APEDYS Isère
Vendredi 13 mai 2022 20 h

CONFERENCE
LES TROUBLES DYS
dyslexie, dysorthographe, dysgraphie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, TDA-H

Mémorisation,
Points forts et soft skills
Quelle aide possible ?

Salle le Peille
65 place le Peille - Le Bourg
38380 St Christophe sur Guiers

ENTRÉE GRATUITE
sur inscription
<https://forms.gle/i3LcQxtXPrUXKKUs8>

enseignements : troubledys.org

Après Allo Julie, Allo Laure

Laure Baudoin vient de prendre ses fonctions en tant que référente handicap. Le prêt de malle va donc pouvoir reprendre toute comme la diffusion de l'outil livret - **parents experts de votre enfant**.

Plus d'informations au 04 76 66 65 22 ou 07 84 34 85 90 ou par mail à soutien.enfance@cc-coeurdechartreuse.fr



« Une place pour chacun-e »

Salon du territoire de Chartreuse

Pensez à réserver votre week end du 20/21/22 mai pour le Grand salon du territoire qui aura lieu à St Laurent du Pont. Ce sera l'occasion de croiser et échanger avec les acteurs qui ont su créer la belle dynamique de notre Cœur de Chartreuse. Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Quinzaine de la parentalité

Chaque année, la CAF organise la **quinzaine de la parentalité du 1^{er} au 15 juin**. A cette occasion la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse propose 2 conférences en soirée en présentiel et distanciel le mercredi 1^{er} et le mercredi 8 juin avec Chloé Biron, nutritionniste diététicienne autour de l'alimentation, des troubles de l'oralité .. A vos agendas.

Cette quinzaine sera également l'occasion de lancer le projet de la Communauté de Communes, à l'écoute du Groupe Réseau handicap : l'espace temps mouvement. L'ETM est un lieu ressource pour les parents d'enfants en situation de handicap ou a besoin spécifiques. Cet espace a vocation à bouger sur le territoire et à offrir du temps à ces parents. Le **1^{er} EMT aura lieu le vendredi 3 juin matin au Centre Social** avec un atelier cuisine parents/ enfants animé par Chloé Biron. Ce sera l'occasion d'échanger avec elle, de rencontrer Laure Baudoin, la nouvelle référente handicap de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse notamment.

Vous informer

DÉMARCHES - PARENTALITÉ - INDEMNITÉS

Un soutien pour les parents

Beaucoup d'entre vous connaissent le site principal de la CAF mais connaissez-vous son site internet :

www.monenfant.fr

Ce site est un vrai soutien pour les parents depuis la grossesse jusqu'à l'adolescence.

Outre le fait que l'on retrouve les disponibilités des assistantes maternelles (celles-ci ont dorénavant l'obligation de se référer sur le site), ce qui est bien utile en cas de remplacement en urgence, vous pouvez retrouver un simulateur d'aides, les démarches à faire, des articles sur la parentalité, de la documentation, des liens vers des sites ayant pour thématique les différents âges de la vie de votre enfant.



Convention collective : nouveautés

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les relations entre assistantes maternelles et parents employeurs sont régies par une nouvelle convention : la convention collective de la branche du salarié des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Plusieurs points ont été modifiés avec l'évolution de la convention :

- le paiement des CP par anticipation est proscrit
- le paiement des CP chaque mois (par 12^{ème}) n'existe plus
- le nombre de jours pour enfant malade est dorénavant de 5 jours par année de contrat
- l'indemnité de retrait d'enfant est due dès 9 mois d'ancienneté et correspond à 1/80^{ème} de la totalité des salaires bruts versés...

Une petite remise à jour de vos contrats est donc peut être nécessaire. Le site Pajemploi propose ainsi de nombreuses fiches explicatives reprenant les points de la convention.

N'hésitez pas aussi à contacter l'animatrice du RPE si vous avez des questions.

Contacts

Animatrice : Laure GALANDRIN

Tel. : 06 59 77 73 56 ou à : l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr

RPE : ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers

Animatrice : Magali DOMEYNE

Tel. : 04 76 55 44 41 ou à : m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr

RPE : 2 place du 19 mars - 38380 St-Laurent du Pont